

**OFFRE
DE SERVICE**

Source : Institut de l'Elevage



**L'ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE « PROTECTION
ANIMALE EN ABATTOIR » :
POUR UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT
RESPONSABLE DANS LE CADRE
DE LA REGLEMENTATION**

**L'INSTITUT DE L'ELEVAGE
VOUS ACCOMPAGNE
DANS LA MISE EN PLACE
DE VOTRE SYSTEME DE GESTION
DE LA PROTECTION ANIMALE**

La mise à mort des animaux et les opérations annexes sont encadrées au niveau de la législation (Règlement CE N°1099/2009).

Vos objectifs :

1. Garantir la protection animale en identifiant les améliorations possibles sur les installations, les équipements et les pratiques de travail ;
2. Finaliser l'ensemble des Modes Opératoires Normalisés (MON) et contribuer à leur mise en place effective par les opérateurs ;
3. Mettre en place les plans de contrôle interne et analyser les résultats obtenus.

**INSTITUT DE
L'ELEVAGE**

**L'ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE
« PROTECTION ANIMALE
EN ABATTOIR » DE IDELE :**
un regard extérieur pour
atteindre vos objectifs

NOTRE EXPÉRIENCE

L'Institut de l'Élevage travaille depuis plus de 40 ans sur le comportement, la manipulation, le transport et l'abattage des ruminants.

QUELQUES RÉFÉRENCES

L'Institut de l'Élevage est un partenaire technique des pouvoirs publics, des fédérations professionnelles et des abattoirs.

Des formations reconnues à la manipulation – contention d'animaux pour tous types de publics.

Idele est agréé par le Ministère de l'Agriculture pour les formations « Transport d'animaux vivants » et « Protection animale en abattoir ».

**OFFRE
DE SERVICE**



L'INSTITUT DE L'ELEVAGE

Forte de 30 ans d'expérience et de conseil auprès des entreprises d'abattage, notre équipe pluridisciplinaire saura vous proposer une démarche adaptée à vos besoins, en toute confidentialité.

Concrètement, nous vous proposons un diagnostic sur site suivi d'un accompagnement personnalisé

Un diagnostic complet du déchargement à la saignée sur une journée de travail

- Relecture commentée et avis sur les MON et le plan d'information et de management des opérateurs
- Analyse et recommandations sur le plan de contrôle interne
- Analyse des pratiques de travail et de leur conformité aux MON
- Entretien individuel avec le(s) Responsable(s) Protection Animale (RPA)
- Rapport d'expertise illustré avec des recommandations pour faciliter la mise en place de votre système de gestion de la protection animale / améliorer la protection animale

Un accompagnement personnalisé pour faire évoluer les pratiques des opérateurs

- Formation
- Entretiens avec les opérateurs et le(s) RPA
- Suivi opérationnel sur plusieurs mois

POUR EN SAVOIR PLUS :

Barbara DUCREUX
Institut de l'Élevage
149 Rue de Bercy
75595 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 40 04 49 49
barbara.ducieux@idele.fr

www.idele.fr

